



## Somme différente après blocage des fonds

Par **Jef06**, le **04/07/2014** à **12:34**

Bonjour

Suite à un divorce et à la vente de notre appartement le notaire a bloquer l argent de la vente jusqu a qu il est un accords après 4 mois l accords a été trouver simplement les sommes ne sont plus les même que au départ il rester a partager 80 000 euros et au bout de 4 mois il reste 68 000 euros. Es ce normal

Le notaire doit il vous prévenir si la somme change ?

Que faut il faire pour faire débloquer si accord

Merci de me répondre

Cordialement